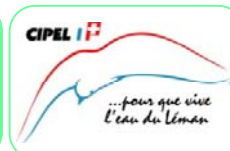


D8

Rétablir la migration piscicole



Rivières

Type d'action :
Connaissance
Investissements et
travaux

Priorité 1



Objectifs visés

- 7. Garantir la migration des poissons dans le bassin versant
- 12. Maintenir le bon état de la ressource piscicole dans le lac et le restaurer si besoin dans les rivières

Maîtres d'ouvrage

- Communes, Cantons, Sociétés hydroélectriques
- Fédérations Départementales de Pêche, Collectivités, Sociétés hydroélectriques

Enjeux

Les poissons doivent pouvoir circuler librement dans les rivières du bassin lémanique et en particulier la truite lacustre qui migre dans les affluents pour enfouir ses œufs dans les graviers. Il faut que la truite puisse accéder aux zones amont des rivières et que les débits et la qualité des eaux dans les secteurs de frayères soient suffisants.

Descriptif de l'action

1. Inventorier les obstacles infranchissables artificiels et les lieux de reproduction.
2. Définir les obstacles prioritaires.
3. Aménager les obstacles infranchissables artificiels.
4. Prendre systématiquement en compte la franchissabilité piscicole de toutes les espèces dans les projets d'aménagement de cours d'eau tout en tenant compte d'autres espèces (par ex. castor).
5. Mettre en œuvre des programmes de restauration de la continuité écologique.



Franchissement sur l'Aubonne (Vaud)



Diagnostic

Sur les quelques 3'500 km de cours d'eau principaux, 369 km pourraient, en l'absence d'obstacles artificiels, potentiellement être utilisés pour la migration de la truite lacustre.

Les obstacles sont encore trop nombreux pour permettre une bonne migration des truites lacustres dans les rivières. Actuellement, près de 217 km peuvent être parcourus, soit 59% du linéaire potentiel de migration.

Le barrage de Lavey sur le Rhône représente le principal verrou pour la migration vers les affluents du Rhône.



Leviers

- Lois fédérales et cantonales sur la pêche et la protection des eaux
- Code de l'environnement qui impose le bon état écologique : continuité biologique et transport solide
Programme pluriannuel d'intervention sur les obstacles

Indicateur de suivi

% du linéaire potentiel de migration utilisé.

Objectifs 2020

- Augmentation du linéaire de migration utilisé.
- Extension de la présence de la truite lacustre dans les rivières.

Rôle de la CIPEL

Recommandations, sensibilisation, récolte et synthèse des données.